



Appel à projet 2022

L'association PSP France lance son 6^e appel à projet !

L'association propose de financer un ou deux projets d'un montant maximum de **40 000 €** pour des études de recherche clinique ou translationnelle portant sur la PSP ou la DCB, des **pures tauopathies**. Le programme de recherche pourra s'étaler sur 2 ans. La subvention pourra être utilisée pour du fonctionnement, le financement d'une bourse (TTC) pour une 4^e année de thèse ou en cofinancement, ou pour un post-doctorant.

Sont éligibles les équipes cliniques ou les laboratoires de recherche académiques labellisés (EPST) ainsi que le CEA MIRCEN.

L'objectif principal doit porter sur la PSP ou la DCB. Toutes les thématiques sont éligibles mais seront privilégiés les projets portant sur :

- les biomarqueurs
- la neuropathologie
- les études de pharmacologie précliniques ou cliniques (criblage, modèles animaux, études de preuve de concept...)
- les mécanismes physiopathologiques avec approche résolument translationnelle
- L'étude de symptômes spécifiques (équilibre, marche, déglutition...)
- L'histoire naturelle de la maladie ou les études épidémiologiques

Lancement de l'appel à projet 1^{er} Septembre 2022

Date limite de soumission : 1^{er} Décembre 2022 (minuit)

L'appel d'offre est à télécharger sur : www.pspfrance.org

Renseignements :

Pr Philippe DAMIER (CHU de Nantes) philippe.damier@chu-nantes.fr

Les dossiers sont à soumettre à l'adresse suivante : researchpspfrance@gmail.com

Association PSP France
25 Rue Gandon – 75013 PARIS - ☐ 01 42 96 41 56

